

le débouché naturel et nécessaire des produits industriels des vieilles provinces.

La civilisation pousse au loin les tribus sauvages, et les blancs prennent la place des peaux-rouges. Ceux-ci cependant semblent comprendre ce progrès et ont exprimé à Son Excellence, dans son récent voyage, leur confiance dans le gouvernement canadien.

Nous serions peut-être portés à nous demander pourquoi il nous faut encore nourrir ces Sauvages dans un pays qui a la réputation d'être si riche. Nous ne devons pas oublier, M. l'Orateur, que ces enfants des bois qui n'ont presque jamais connu autre chose que la chasse comme moyen d'existence, ne pourront que difficilement adopter notre manière de vivre; et nous reconnaissons leurs instincts dans ce qui s'est passé dans les années dernières: lorsque le buffle avait presque disparu, ils commencèrent à se livrer un peu à l'agriculture à l'exemple des blancs, mais l'année dernière, lorsqu'ils apprirent que des buffles avaient été vus de notre côté des lignes ils abandonnèrent champs et récoltes pour retourner à leurs anciennes amours. C'est ce qui explique le paragraphe du discours du Trône disant qu'il faudra les nourrir pendant quelques années encore; n'ayant pas récolté en temps et lieu ce qu'ils avaient semé, et la chasse n'étant pas suffisante, il va falloir, nécessairement, et il faudra encore pendant quelques années subvenir à leur nourriture.

Le gouvernement a fait tout son possible pour apprendre à ces Sauvages la culture de la terre afin d'en tirer leur subsistance, mais il n'y a aucun député dans cette Chambre, de même qu'il n'y a personne dans le pays qui ignore que ce ne sera qu'après de longues années que nous aurons pu civiliser les 30,000 Sauvages qui habitent encore nos vastes possessions du nord.

Il a fallu aussi augmenter l'effectif de notre police à cheval. Il est bon, M. l'Orateur, de dire pourquoi le gouvernement a été obligé de recourir à ce surplus de dépenses: les blancs qui vivent dans le Nord-Ouest, et qui y ont apporté avec leurs coutumes ce dont ils ont besoin pour l'agriculture, c'est-à-dire chevaux et bétail, ont vu quelquefois les sauvages, poussés par la faim, faire la chasse à leurs animaux domestiques afin de s'en nourrir, pour remplacer les buffles et les autres bêtes sauvages qu'ils avaient l'habitude de chasser. Les blancs, dans ces circonstances, se faisaient quelquefois justice à eux-mêmes et cela pouvait induire les sauvages à une révolte générale. C'est pour éviter ces conflits que le gouvernement a jugé à propos d'augmenter l'effectif de la petite armée du Nord-Ouest.

Je constate avec plaisir, M. l'Orateur, et je suis convaincu que le pays tout entier sera content d'apprendre qu'une mesure sera soumise à la considération de cette Chambre pour l'organisation du service civil. Je ne sais pas ce que sera cette mesure, mais je ne doute pas que le gouvernement en la présentant est animé des meilleurs sentiments. Je ne veux pas dire que le patronage soit un grand avantage pour les ministres non plus que pour les députés, de même que je ne voudrais pas demander que l'on supprimât ce devoir à ceux qui sont élus par le peuple, pour le mettre entièrement dans des mains irresponsables, mais je crois qu'un système qui forcerait les candidats à une position dans le service civil à subir des examens qui leur permettent de faire des employés capables, serait un immense avantage et serait approuvé par le public.

Par le recensement qui s'est fait l'année dernière, nous constatons que la population a considérablement augmenté pendant les dix dernières années. Il est inutile de dire ici que c'est une richesse pour le pays, car cela est une vérité bien connue, et nous avons droit d'espérer qu'avec le système de politique nationale notre population augmentera encore davantage dans les dix années à venir.

On commençait à sentir le besoin d'une loi concernant la liquidation des affaires de banques, des compagnies d'assurance et des corporations commerciales en faillite. Le

M. BERGERON

gouvernement y pourvoit dans le discours qui nous a été prononcé hier, et je suis convaincu que durant la présente session des mesures de nature à satisfaire le monde commercial seront passées, ainsi que la codification et l'amendement de certaines lois relatives aux terres fédérales, chose devenue nécessaire par le grand commerce de terres qui se fait dans le Nord-Ouest depuis une couple d'années.

Le gouvernement a été fidèle à la promesse qu'il a faite aux députés de la province de Québec relativement à la Cour Suprême. Nous nous plaignions avec droit que pour nous la Cour Suprême n'était pas tout-à-fait ce que nous avions droit d'en espérer. En effet, M. l'Orateur, il n'y a sur le banc de cette Cour que deux juges qui connaissent parfaitement nos lois civiles, et lorsqu'un plaideur malheureux de la province de Québec, ayant passé par toutes les cours de cette province, vient devant la Cour Suprême, il voit quelquefois sa cause perdue lorsqu'il a en sa faveur plus de juges qui connaissent nos lois parfaitement bien qu'il n'y en a sur le banc de la Cour Suprême. Je n'ai aucun doute que le gouvernement qui a voulu se rappeler de sa promesse amendera les actes relatifs à cette Cour de manière à donner satisfaction à ceux qui se plaignent.

Il est impossible, M. l'Orateur, de constater les immenses progrès qui se sont faits dans le Nord-Ouest sans parler de la grande voie ferrée que plus que tout autre a contribué à son développement. Qui ne se rappelle les angoisses par lesquelles a passé le pays à propos de ce chemin de fer du Pacifique! Et lorsque l'hiver dernier une mesure fut proposée à cette Chambre pour mettre la construction de ce chemin dans les mains d'une compagnie, on comprit, alors—et nous en avons la preuve aujourd'hui—que nous avions raison de dire que le pays aurait tout à y gagner, et que c'était ôter un fardeau immense des épaules du gouvernement.

L'année qui vient de s'écouler nous a fait voir la sincérité du syndicat et les immenses travaux qui ont été faits sur le chemin; nous pouvons aujourd'hui annoncer dans cette Chambre, au milieu des représentants du peuple et devant le pays qui nous écoute par l'entremise de la presse, qu'en juillet prochain nous aurons une ligne directe par chemin de fer entre Québec et Sarnia ou Collingwood sur les bords du lac Supérieur, et nous pourrions nous rendre de là à Thunder Bay en steamer, et reprendre le chemin de fer de ce dernier endroit jusqu'à Winnipeg, et cela avec la rapidité à laquelle nous a accoutumés la locomotive.

De plus le syndicat a fait 161 milles de chemin au-delà de Winnipeg, et se propose d'en faire 500 l'année prochaine. Il ne faut pas oublier non plus que dans le même temps l'ouvrage s'est fait à Callander Station, c'est-à-dire à l'est; non-seulement la compagnie a rempli son contrat, mais encore elle tient à le finir aussitôt que possible: c'est son intérêt et celui du pays. En 1881, c'est-à-dire dans l'année qui vient de s'écouler, la compagnie a nivelé et bâti 218 milles de chemin sur la ligne principale et 89 milles d'embranchements qui sont en état de recevoir les rails. Personne n'aurait jamais cru qu'on pût accomplir tant de travaux si difficiles.

Dans la Colombie-Britannique, malgré toutes les difficultés que l'on y a rencontrées et que l'on y rencontre encore, le gouvernement est certain que les travaux seront terminés dans le temps qui a été prescrit, c'est-à-dire dans l'espace de dix années.

De plus, le gouvernement, pour favoriser la colonisation et encourager l'immigration vers ces terres lointaines, a pris sur lui la responsabilité de faire non-seulement les 127 milles de chemin auxquels il était obligé de Savona's Ferry à Emory's Bar, mais encore les 89 milles de chemin qui séparent ce dernier endroit de Port-Moody, sur les bords du Pacifique, ce qu'il n'est pas obligé de faire maintenant. Les messieurs du syndicat disent, et ils se basent pour cela sur leurs travaux antérieurs que dans cinq ou six ans leur chemin du Pacifique sera entièrement construit, au lieu de dix